



18 décembre 2012

INÉGALITÉ DES REVENUS EN FONCTION DE DIVERSES MESURES DU REVENU

Dans un rapport publié récemment, intitulé « Revenu et inégalité des revenus – Profil de deux pays », les Services économiques TD soutenaient que l'indicateur économique traditionnel de l'inégalité des revenus, le coefficient de Gini, est demeuré pratiquement inchangé au Canada depuis 1998. À la lumière de ce constat, de nombreux experts et décideurs ont communiqué avec nous afin de savoir pourquoi nous nous étions fondés sur le revenu total avant impôt (qui comprend les paiements de transfert) et non sur d'autres mesures disponibles. **Compte tenu de l'intérêt qu'a soulevé la question, nous avons jugé intéressant de démontrer que les conclusions demeurent les mêmes peu importe si l'étude est basée sur le revenu après impôt, sur le revenu du marché ou sur des données ajustées en fonction de la taille de la famille.**

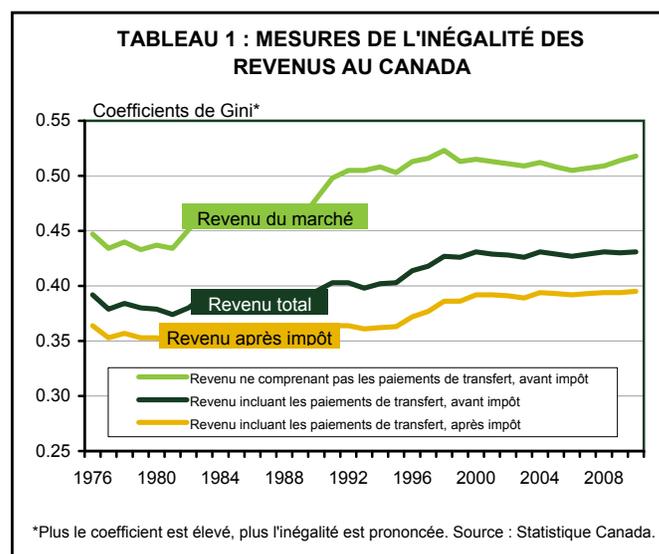
Les données

Statistique Canada calcule différentes mesures du revenu pouvant servir à analyser les tendances en matière d'inégalité des revenus. La première mesure est le revenu du marché, qui comprend uniquement le revenu provenant de sources privées, tel que le revenu d'emploi, le revenu de placement ou le revenu de retraite d'un régime privé. Une deuxième mesure est le revenu total, c'est-à-dire le revenu du marché auquel s'ajoutent les paiements de transfert, comme les prestations de la Sécurité de la vieillesse et les prestations d'aide sociale. Ces deux mesures du revenu sont calculées avant impôt. Il est également possible de considérer l'une ou l'autre de ces deux mesures du revenu sur une base après impôt, c'est-à-dire en soustrayant du montant total du revenu les impôts fédéral et provincial.

Par ailleurs, ces données peuvent être rajustées afin de tenir compte des différences relatives à la taille de la famille. Par exemple, une famille composée de cinq personnes en âge de travailler résidant dans un même logement pourrait générer un revenu familial très élevé, sans toutefois que chaque membre pris individuellement ait un revenu supérieur à la moyenne. Statistique Canada publie des données sur les revenus exprimées par unité familiale et par équivalent-adulte. Cette dernière mesure peut être utilisée pour mieux évaluer les revenus relatifs sur une base individuelle.

Notre méthode

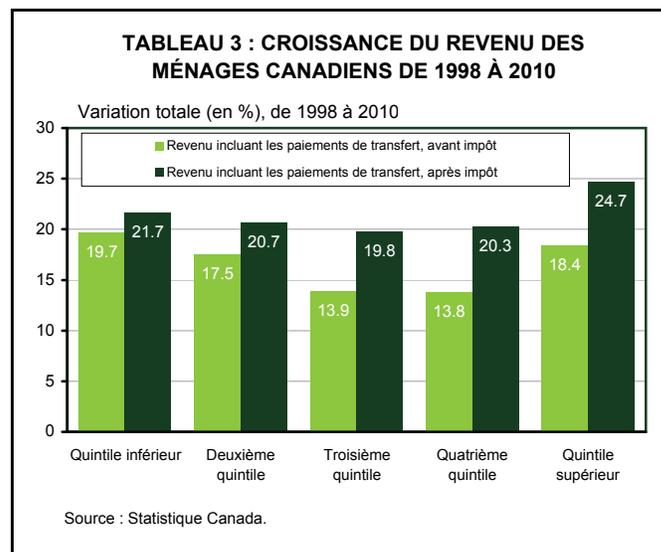
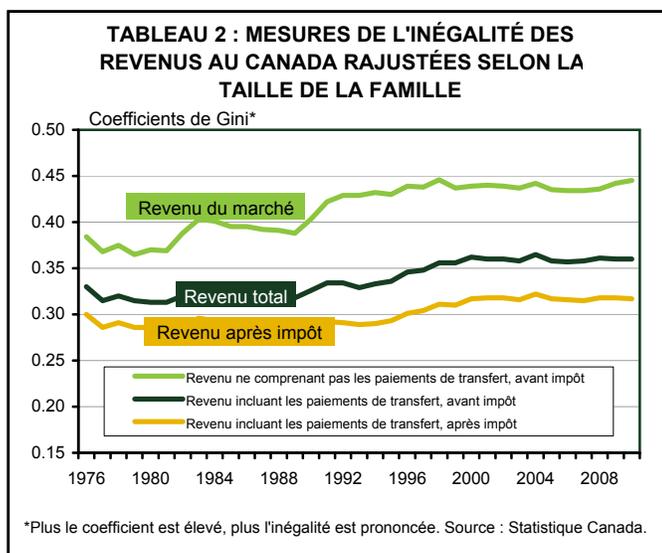
Notre rapport avait initialement pour objectif de mettre en évidence les différences entre les tendances du revenu au Canada et aux États-Unis. Nous souhaitions montrer qu'à l'heure actuelle, le revenu médian des ménages canadiens est supérieur



à son pendant américain et que l'inégalité des revenus au Canada ne croît pas au même rythme qu'aux États-Unis. Dans cette optique, il était nécessaire d'utiliser une mesure du revenu permettant de faire la comparaison entre les deux pays. Idéalement, nous aurions examiné le revenu après impôt rajusté en fonction de la taille de la famille, mesure que nous privilégions. Malheureusement, les États-Unis ne publient que le revenu total avant impôt (c.-à-d. incluant les paiements de transfert, mais calculé avant impôt) non rajusté en fonction de la taille de la famille.

Les autres mesures du revenu brossent-elles un portrait différent?

De nombreux lecteurs s'intéressaient uniquement aux tendances du revenu au Canada, ce qui nous amène à nous demander si les autres mesures du revenu permettent de tirer des conclusions différentes. Voici ce que nous énoncions dans notre rapport initial : « Fait intéressant à souligner, le tableau change très peu, même si on utilise les données du revenu après impôt et si on tient compte de la taille, toujours en baisse, de la famille moyenne dans les dernières décennies. Le coefficient de Gini calculé à l'aide de cette définition du revenu est stable depuis 2000. » Le coefficient de Gini est resté pour ainsi dire inchangé au cours de la dernière décennie (tableau 1), et ce, peu importe la mesure du revenu employée pour le calculer. En outre, une fois les données rajustées en fonction de la taille de la famille, nous constatons que les tendances s'y rattachant semblent identiques à celles des séries de données non rajustées, hormis le fait que les données rajustées sont nettement inférieures aux données non rajustées (tableau 2). L'unique série de résultats ayant affiché un léger accroissement est celle du



revenu du marché (qui exclut les paiements de transfert, avant impôt). **Cependant, cette hausse n'est pas considérablement plus élevée qu'au cours de la dernière décennie.** Par-dessus tout, à l'examen des mesures après impôt – ces mesures étant les plus importantes puisque ce sont les fonds dont chacun dispose pour subvenir à ses besoins – il est évident que le régime fiscal et le système de transferts progressifs du Canada ont contribué à faire en sorte que le degré d'inégalité soit demeuré relativement stable au cours des dix dernières années.

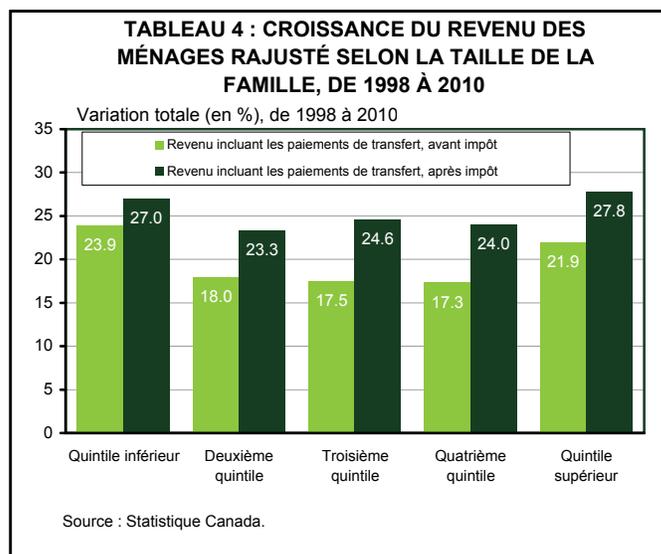
Quelles différences les autres mesures présentent-elles?

Bien que les conclusions tirées soient les mêmes, il convient de faire ressortir certaines nuances. Comme il est expliqué ci-dessus, l'inégalité du revenu du marché a marqué une légère hausse au cours des dernières années, mais le régime fiscal semble avoir comblé en grande partie l'écart. Là où les conclusions changent de façon plus notable est dans la répartition de la croissance des revenus entre les différents quintiles de revenu. Nous avons indiqué dans notre analyse initiale que depuis 1998, la croissance du revenu total avait été la plus marquée chez les familles à faible revenu et à revenu élevé et la plus faible du côté des familles à revenu moyen (tableau 3). La stabilité du coefficient de Gini est largement attribuable à ce phénomène. À présent, si nous nous penchons sur les statistiques liées aux données rajustées et non rajustées en fonction de la taille de la famille, déduction faite de l'impôt, les conclusions demeurent les mêmes, mais l'écart entre les taux de croissance du revenu des familles à revenu élevé, à revenu moyen et à faible revenu est beaucoup moins prononcé. Autrement dit, les

différentes tranches de revenu dégagent une tendance moins en forme de « U » (tableaux 3 et 4). Plus particulièrement, les statistiques sur le revenu rajusté en fonction de la taille de la famille montrent que les cinq tranches de revenu ont affiché une croissance du revenu sensiblement identique entre 1998 et 2010, les familles à revenu moyen n'ayant affiché qu'une très légère contre-performance.

Conclusion

Notre recherche avait pour principal objectif de donner un simple aperçu des tendances relatives aux revenus et à l'inégalité des revenus. À cette fin, nous avons comparé les tendances du coefficient de Gini relativement au revenu total et au revenu du marché, et ce, avant impôt et après impôt, puis rajusté ou non selon la taille de la famille. Nous avons constaté que les conclusions tirées sont les mêmes, c'est-à-dire que dans l'ensemble, l'inégalité des revenus des ménages canadiens est demeurée stable au cours de la dernière décennie. Ne nous y méprenons pas : il existe bel et bien une inégalité des revenus. Cependant, cette inégalité n'a pas marqué de hausse ni de baisse considérable pendant cette période. Comme nous l'avons souligné dans notre premier rapport, le niveau de revenu représente un plus grand défi à relever. En effet, le revenu moyen avant impôt des personnes de la tranche de 20 % se situant au bas de l'échelle est de 15 200 \$, alors que celui de la tranche de 20 % des personnes ayant les revenus les plus élevés est de 170 000 \$.



Par ailleurs, nous assistons à une croissance de la part des revenus accaparés par la tranche de 1 % des personnes ayant les revenus les plus élevés par rapport aux 99 % restantes. Qui plus est, la perception du public quant à l'inégalité des revenus est sans doute influencée par l'inégalité marquée de la répartition de la richesse. Pour conclure, nous sommes d'avis que l'accent devrait porter sur l'élimination des obstacles à l'augmentation du revenu des personnes au bas de l'échelle et sur le renforcement de la productivité de l'économie canadienne afin de générer une plus forte croissance du revenu des Canadiens à revenu moyen.

Le présent rapport est fourni par les Services économiques TD. Il est produit à titre informatif seulement et peut ne pas convenir à d'autres fins. Il ne vise pas à communiquer de renseignements importants sur les affaires du Groupe Banque TD, et les membres des Services économiques TD ne sont pas des porte-parole du Groupe Banque TD en ce qui concerne les affaires de celui-ci. L'information contenue dans le rapport provient de sources jugées fiables, mais son exactitude et son exhaustivité ne sont pas garanties. De plus, le rapport contient des analyses et des opinions portant sur l'économie, notamment au sujet du rendement économique et financier à venir. Par ailleurs, ces analyses et opinions reposent sur certaines hypothèses et d'autres facteurs et sont sujettes à des risques inhérents et à une incertitude. Les résultats réels pourraient être très différents. La Banque Toronto-Dominion ainsi que ses sociétés affiliées et divisions apparentées qui constituent le Groupe Banque TD ne peuvent être tenues responsables des erreurs ou omissions que pourraient contenir l'information, les analyses ou les opinions comprises dans ce rapport, ni des pertes ou dommages subis.